



Traitement des déchets

On ne lâche rien ! Depuis plusieurs années désormais, les mentalités ont évolué en matière d'écogestes, et entre autres de tri des déchets. Bravo à tous ! Parce que le sujet est clé, le département continue à gérer le traitement de ses propres ordures ménagères collectées par les communautés de communes. C'est l'action collective qui fait la différence !

Le département a toujours eu un rôle de coordinateur dans la gestion et le traitement de ses déchets. Pour gérer du mieux possible cette compétence, il organise des réunions trimestrielles avec les techniciens des communautés de communes pour réfléchir à une stratégie de travail autour des déchets en Mayenne.

Les missions du département sont multiples :

- Gestion de l'usine d'incinération et respect des normes environnementales
- Maintien du niveau environnemental et sanitaire des équipements de traitement des déchets
- Prise en charge mutualisée des ordures ménagères avec les communautés de communes

Pour mener à bien ces missions et permettre aux citoyens de se familiariser avec le traitement des déchets, le département sensibilise régulièrement l'ensemble des Mayennais avec des campagnes variées et ciblées : vidéos, outils de communication, etc. Cette sensibilisation, c'est aussi à travers un site Internet dédié, [Ecomotivés53](#) : le site qui valorise les actions durables et écologiques du département de la Mayenne et des usagers. Conçu pour répondre aux questions des habitants, il est une mine d'informations pour tout savoir sur les gestes éco-citoyens à adopter !